



Conditions

A la demande du prescripteur ou du biologiste, certaines analyses peuvent nécessiter de faire un prélèvement sans garrot :

- Pour éviter le relargage de facteurs tissulaires lors d'une exploration de l'hémostase
- Pour éviter une hémolyse
- Pour des dosages de pyruvate, potassium, protéines (albumine)....

Mode opératoire

Evaluer le capital veineux du patient et la facilité d'accès d'une veine : les petites veines présentent un risque accru d'hémolyse

- **Capital veineux correct**
 - **Ne pas poser de garrot**
 - Prélever selon MO-C1-LBM-030-Prélèvements biologiques et règles d'identification du patient et des échantillons
- **Capital veineux réduit**
 - Poser un **garrot peu serré** et éloigné du site de ponction
 - Piquer le patient et **ôter le garrot**
 - Prélever 1 à 2 mL de sang dans un tube de purge
 - Puis prélever les tubes correspondants aux analyses demandées